

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du conseil d'administration**

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE QUATORZE OCTOBRE,

à 18h, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 6 octobre 2026, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Christophe BÉCHU, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Marie de TOURNEMIRE, Marina CHUPIN, Augustine YECKE, Angelo TOCCO, Benjamin BRIAND-BOUCHER, Cécile ALLEMAN, Charles de MONTFERRAND, Bruno LECLERC, Claudie LEMOINE, Anne-Marie POTOT, Stéphanie RUAU

Etaient excusés : Christophe BÉCHU, Marie-Scholastique BOULDOIRES, Céline VERON, Benoît AKKAOUI, Stéphanie LETELLIER

OBJET : Vie Associative - Subvention à l'association Unis-Cité - Attribution - Exercice 2026

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Je vous propose d'examiner la demande de l'association Unis-Cité sollicitant une subvention sur projet auprès du CCAS sur l'exercice budgétaire 2026 dans le cadre du projet « solidarités seniors ».

L'annexe ci-jointe précise la structure, l'objet de la demande et le montant proposé.

Cette dépense sera inscrite au chapitre 65, article 65748 et fonction 424 du budget principal 2026 du CCAS.

Après avoir délibéré, le conseil d'administration à l'unanimité attribue la subvention sur projet sollicitée par l'association Unis-Cité, pour un montant total de 6 000 €.

Christelle LARDEUX-COIFFARD
Présidente déléguée



Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20261014-DEL-2026-088-DE
Date de télétransmission : 20/10/2026
Date de réception préfecture : 20/10/2026



Fiche synthétique - Demande de subvention sur projet 2026

UNIS-CITE

Les volontaires solidarités seniors

Présentation de l'association :

Nom de l'association	UNIS-CITE
Adresse	34 rue des noyers - 49000 ANGERS
N°SIRET	398 191 569 001 91
Responsable	Audrey FEDERKEIL, Responsable départementale
Coordonnées du référent	Afederkeil@uniscite.fr

Objet associatif :

Animer et développer un Service Civique collectif d'une durée de 9 mois pour des jeunes, âgés de 16 à 25 ans, de tous milieux, de toutes origines sociales ou culturelles. Engagement citoyen qui permet d'être utile aux autres autant qu'à soi-même, de mener des projets de solidarité locale, de bénéficier d'une formation citoyenne et d'un accompagnement dans le projet d'avenir.

L'action

Objet de la demande	Les volontaires solidarités seniors
Contexte	Le projet SOLIDARITE SENIORS a pour objectif de lutter contre l'isolement des personnes âgées. Les jeunes interviennent principalement auprès de seniors vivant à domicile et, de manière marginale, auprès de seniors vivant en structure. A Angers, 4 promotions de volontaires sont mobilisées sur le projet, ce qui représente 92 volontaires chaque année. Les promotions commencent en décalé et assurent un relais en continu auprès des personnes accompagnées et des partenaires.
Déroulement du projet	Les volontaires sont répartis en équipes de 4 ou 5. Chaque équipe doit réaliser les activités suivantes : • Identifier des personnes âgées isolées, leur proposer les visites individuelles • Développer un lien de confiance avec les personnes visitées • Rendre visite à des personnes âgées isolées, en ayant préalablement préparé ces visites qui s'effectueront en binôme ou trinôme • Être force de proposition, organiser et mettre en place des sorties ou des animations collectives, inciter les personnes âgées à participer aux temps collectifs • Participer à l'évaluation de l'impact de leur action sur les bénéficiaires du projet <u>Un partenariat fort existe déjà avec le CCAS d'Angers sur ce dispositif :</u> - Pour l'identification et l'orientation des personnes âgées isolées - Intervention 2 après-midis par semaine en EHPAD - Intervention en renfort de la veille sociale CAP Seniors & Aidants durant la période estivale et réalisation d'appels de convivialité - Participation et organisation d'animations en lien avec ASA
Autre(s) financement(s)	Département pour 10 222 €, Fonds européen pour 2 622 €, Dotation Agence du service civique pour 23 040 € et 65 170 € de mécénat + Demande CCAS : 10 000 €
Subv. CCAS 2025	6 000 € pour une demande de 10 000 €
Budget du projet	111 055 € dont 59 097 € de frais de personnel (hors contributions volontaires)
Direction référente	Jeunesse et vie étudiante

Propositions / Commentaires

Montant demandé : 10 000 €

Montant proposé : 10 000 €

Accusé de réception en préfecture
N° 20261014-DEL-2026-088-DE
Date de télétransmission : 20/10/2026
Date de réception préfecture : 20/10/2026